

Le Canada au sein du Commonwealth et de la Francophonie

Quand il a participé à la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et au Sommet de la Francophonie à l'automne 1991, le Canada s'est activement fait l'avocat des droits de la personne, de la démocratie et de la bonne gestion des affaires publiques à l'échelle internationale. À ces deux assemblées importantes, il a prouvé sa volonté d'agir rapidement, et parfois seul, pour faire accepter ces principes partout dans le monde.

À la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui s'est tenue en octobre à Harare au Zimbabwe, et qui portait sur les nouvelles orientations de cette organisation formée de 50 pays, le premier ministre Brian Mulroney a dit ce qui lui paraissait être une nouvelle priorité dans le processus décisionnel mondial : « Rien n'importe davantage dans les relations internationales que le respect des libertés individuelles et des droits de la personne. Nous devons de plus en plus diriger notre aide au développement vers les pays où l'on respecte les droits fondamentaux et les libertés des citoyens et des citoyennes. Le Canada n'encouragera ni la répression ni l'étouffement de la démocratie. »

Un mois plus tard, au Sommet des 40 pays de la Francophonie à Paris, M. Mulroney a poursuivi sa campagne en déclarant que le Canada « a le droit de décider à quoi servira l'argent de ses contribuables ».

Bien que le Canada ait été le principal pays à faire valoir l'existence d'un lien direct entre l'aide financière et la situation des droits de la personne dans les pays bénéficiaires, le Premier ministre

du Canada a ajouté n'avoir constaté chez les autres dirigeants qu'il a rencontrés « aucun désaccord sur les objectifs fixés ». Dans les déclarations signées aux deux sommets, soit la *Déclaration de Chaillot sur les droits de la personne* et la *déclaration de la Commonwealth d'Harare*, on a insisté grandement sur le lien en question.

Comme le Canada aide beaucoup les pays en développement des deux organisations multilatérales, il était bien placé pour passer aux actes. Au Sommet de Paris, le Premier ministre a annoncé une aide de 1,4 million de dollars pour soutenir ces pays dans leur cheminement parfois



Bill McCarthy, BPM

pénible vers la démocratie. Ces fonds permettront de créer une unité spéciale des droits de la personne au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) de la Francophonie. Cette unité aura notamment pour mandat de fournir les services d'experts et d'observateurs pour l'organisation d'élections démocratiques, et des cours de journalisme dans des sociétés démocratiques. Elle sensibilisera aussi aux droits de la personne les agents chargés du maintien de l'ordre.

De même, à Harare, le Canada a annoncé qu'il verserait 400 000 dollars au Secrétariat pour les pays du Commonwealth afin d'appuyer ses activités dans le domaine des droits de la personne.

Notre pays s'est aussi fait le champion de l'importante question de l'égalité des femmes. Les chefs des États membres du Commonwealth ont adopté la *Déclaration d'Ottawa sur les politiques d'adaptation structurelle et leur incidence sur les femmes*. C'est à la réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine, qui s'est tenue dans la capitale canadienne en octobre 1990, que cette déclaration a pris forme.

Le premier ministre Brian Mulroney (à gauche) au IV^e Sommet de la Francophonie, à Paris, en novembre dernier.

Au Sommet de la Francophonie, à Paris, M. Mulroney a invité fermement les pays participants à lutter contre l'injustice faite aux femmes, et il a annoncé un programme canadien de 600 000 dollars visant à créer des bureaux d'aide juridique pour les femmes dans les pays en développement. Le Premier

ministre a aussi mentionné, dans la même veine, une aide de 50 millions de dollars, répartie sur 5 ans, destinée au Programme canadien de bourses de la Francophonie. Ce dernier, qui est géré par l'Agence canadienne de développement international, permet à environ 350 étudiants et étudiantes de pays francophones du tiers-monde de poursuivre leurs études dans des universités canadiennes. D'après ce qui a été annoncé, on veillera à ce que la moitié des personnes choisies soient des femmes.

À Harare, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a annoncé une aide spéciale de 9 millions de dollars, répartie sur 3 ans, destinée à l'Afrique du Sud. Cet argent, dont pourront disposer les organismes canadiens oeuvrant dans ce pays, servira à répondre aux besoins à long terme des victimes de l'injustice et à soutenir les programmes de soins, les coopératives, les centres de communications, d'éducation, d'alphabétisation, de gestion et de formation professionnelle, et la mise sur pied d'institutions.

La ministre des Affaires extérieures a également souligné la préoccupation du Canada à l'égard de la justice et du développement social en Afrique, en annonçant qu'Ottawa verserait 1 million de dollars de plus à un fonds spécial du Commonwealth destiné au Mozambique. Cet argent sera affecté à l'aide et à la formation techniques dans les domaines du commerce et de la gestion financière, de l'exploitation minière et pétrolière, et de la réadaptation industrielle. Il permettra aussi à des jeunes Mozambicains de venir étudier au Canada. 